



MEDIA & SÉCURITÉ EN TUNISIE: ANALYSE ET RECOMMANDATIONS

ÉTUDE SUR LA COUVERTURE MÉDIATIQUE, SUR LA SÉCURITÉ,
LES CONFLITS ET L'EXTRÉMISME EN TUNISIE



Foreign &
Commonwealth
Office

Cette étude a été financée par le Ministère des Affaires étrangères du Royaume-Uni.
Les opinions exprimées dans ce rapport sont uniquement celles de l'Institut pour la diversité et les médias et de l'auteur de l'étude et ne reflètent pas nécessairement les opinions ou les politiques du Ministère des Affaires étrangères du Royaume-Uni.

MEDIA & SÉCURITÉ EN TUNISIE: ANALYSE ET RECOMMANDATIONS

ÉTUDE SUR LA COUVERTURE MÉDIATIQUE, SUR LA SÉCURITÉ,
LES CONFLITS ET L'EXTRÉMISME EN TUNISIE

Auteur de l'étude : Dr. Sahbi Ben Nablia



CONTENU

●	LISTE DES ACRONYMES	6
●	INTRODUCTION	7
●	Contexte de l'étude	9
●	Extrémisme ou terrorisme : un concept à clarifier	11
■	Analyse de la couverture médiatique	13
	Couverture télévisuelle	14
	Couverture radiophonique	15
	Couverture de la presse écrite	17
	Conclusion	18
■	RECOMMANDATIONS	20
	Recommandations communes	21
	Recommandations aux médias	21
	Recommandations aux services de sécurité	22
	Recommandations aux organisations de la société civile et aux écoles de journalisme	23
■	Annexes :	24
	Interview de Rafik Chelli	25
	Interview de Belhassen Oueslati	26
	Interview de Neji Bghouri	28
	Interview de Hicham Snoussi	30
	Interview de Mahmoud Dhawadi	32

LISTE DES ACRONYMES

CAPJC	Centre africain de perfectionnement des journalistes et communicateurs
CTESG	Centre tunisien des Études de la sécurité globale
CTLP	Centre Tunis Liberté de la Presse
HAICA	Haute Autorité Indépendante de la Communication Audiovisuelle
IPSI	Institut de Presse et des Sciences de l'information
MDI	Media Diversity Institute
MDC	Media Development Centre
MFM	Radio Mosaique FM
MI	Ministère de l'Intérieur
MD	Ministère de la Défense
SNJT	Syndicat national des journalistes tunisiens
TAP	Agence Tunis Afrique Presse

INTRODUCTION



Cette étude, menée par MEDIA DIVERSITY INSTITUTE (MDI), s'inscrit dans le cadre d'un projet d'analyse de la pratique des médias en Tunisie et concerne le traitement des questions de sécurité, des conflits et de l'extrémisme et a été utilisée comme point de départ des discussions entre les figures médiatiques et celles des secteurs concernés : politique, gouvernemental et de la sécurité.

L'analyse de la pratique médiatique essaiera de répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les facteurs de motivation à l'origine du reportage irresponsable sur la sécurité, les conflits et l'extrémisme ?
- Quels sont les besoins qui doivent être abordés pour améliorer la situation ?
- Quelles seraient les motivations à mettre en avant pour inciter aux pratiques responsables et éthiques?

Pour commencer, le but du projet est d'identifier les personnes qui peuvent changer la qualité du débat dans les médias. Cette identification aidera à augmenter

la confiance des responsables de la sécurité à être ouverts et participatifs au dialogue avec les acteurs des médias. Les événements planifiés renforceront la confiance entre les médias, les acteurs politiques, l'Etat et la sécurité.

Par la suite, les éditeurs et les décideurs médiatiques comprendront à la fois l'impact négatif du journalisme irresponsable et l'impact positif de la couverture impartiale et sensible. Ces acteurs médiatiques seront mieux placés pour concevoir la nécessité d'une approche équilibrée de reportage sur les questions d'extrémisme, de terrorisme, des menaces à la sécurité nationale et de conflits violents.

De même, les acteurs politiques, gouvernementaux et de la sécurité comprendront le point de vue des médias - en termes d'accès à l'information et la liberté d'expression - une approche nuancée aux demandes de renseignements des médias et le désir de produire un reportage sur les grandes questions.

Les acteurs internationaux, quant à eux, mettront leurs expériences dans ces domaines - les responsables de la défense qui gèrent les relations avec la presse,

par exemple, ou des organismes de régulation des médias ou les médias ayant une expérience pertinente et spécifique dans les rapports sur les questions de sécurité et leurs défis. Ils joueront un rôle majeur au cours du projet quant à l'attraction des différentes parties à la réflexion sur les enjeux, compte tenu des moyens disponibles pour un travail efficace.

Les recommandations du projet seront à même d'élaborer des plans d'action spécifiques pour construire un reportage responsable sur la sécurité, les conflits et l'extrémisme.

Cela étant dit, les réponses formulées dans l'étude de la couverture médiatique des événements afférents à la sécurité, à l'extrémisme et aux conflits ont engagé les différents acteurs et ont facilité les discussions afin d'aider à concilier la liberté d'expression, l'impartialité et la sensibilité aux questions de sécurité dans le pays.

Les quatre rencontres organisées ont établi des relations de travail et un dialogue constructif entre les médias d'une part, et les partis politiques, l'Etat et les agents de sécurité, d'autre part. Dans ces conditions, nous pensons qu'il y aura davantage de chances que les reportages sur ces questions soient impartiaux et responsables et n'aient pas recours au sensationnalisme.

Ainsi, une série de recommandations ont été formulées par les différents acteurs médiatiques, les responsables de sécurité et les représentants de la société civile.

Les résultats du projet permettront à MDI et ses partenaires de présenter aux acteurs locaux et internationaux, qui opèrent déjà en Tunisie, les facteurs de la couverture médiatique irresponsable, les obstacles qui empêchent de générer des pratiques responsables, les motivations pour un journalisme responsable, les initiatives spécifiques et les étapes successives que les acteurs ont identifiées et qu'ils se sont engagés à suivre. Cela servira à alimenter leurs plans actuels et futurs quant au soutien à apporter au secteur des médias.

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Certes, les événements touchant la sécurité en Tunisie sont multiples depuis le 14 janvier 2011. Il nous sera difficile de les couvrir tous dans leur ensemble pour les besoins de cette étude. Depuis les événements de Rouhia, du 18 mai 2011, la Tunisie a connu plusieurs épisodes sanglants et dangereux durant lesquels la couverture médiatique n'était pas toujours impartiale ou responsable. Toutefois, il ne faut pas blâmer les journalistes, car nos recherches nous ont démontré

que l'absence d'informations officielles fournies par les responsables de la sécurité a une part de responsabilité dans cette désinformation.

Il est important de souligner que notre étude vise à comprendre les relations des différents intervenants dans la couverture médiatique et à proposer des pistes de réflexion et des recommandations afin d'assurer une couverture médiatique équilibrée et impartiale.



Photo de Chris Belsten

Cela dit, nous inscrivons notre étude dans le temps et avons décidé de choisir les événements marquants relatifs à la sécurité, à l'extrémisme et aux conflits. A ce titre, nous nous sommes intéressés aux événements suivants :

- Les événements de Raoued et l'assassinat de Gadhgadi (4 février 2014)
- Les attentats du "Mont-Chaambi" (29 juillet 2013)
- L'attaque de l'ambassade américaine (14 septembre 2012)
- L'assassinat de Mohamed Brahmi (25 juillet 2012)
- L'assassinat de Chokri Belaïd (6 février 2012)

Dans le but de peaufiner l'étude et créer une synergie en Tunisie autour de la couverture responsable des conflits, de la sécurité et de l'extrémisme, une série d'interviews a été planifiée afin de mieux comprendre l'état des lieux des questions, de dégager des recommandations et de proposer des pistes de réflexion à l'intention des médias et des services de sécurité. Notre but ultime est de concilier la liberté d'expression, l'impartialité dans le traitement journalistique et les questions de sécurité dans le pays.

À cette étude s'ajoute l'organisation de quatre événements publics qui ont discuté la problématique et proposé une série de recommandations.

Le premier événement a réuni tous les acteurs qui travaillent dans les secteurs qui concernent notre problématique : journalistes, responsables de sécurité, associations de la société civile et des académiciens. La rencontre a eu lieu le 25 juin 2014.

La deuxième rencontre était dédiée aux journalistes et a été organisée en partenariat avec le SNJT avec la participation de deux experts internationaux en matière de sécurité, le Lieutenant-Colonel Mark Wenham, Chef du Centre opérationnel des médias mixtes aux Forces Armées britanniques et le Surintendant Adjoint, John Daley de la Police de Boston. Aussi, M. Dominique Thierry, Directeur de Programme, de MDI a participé à l'événement. Cette rencontre a eu lieu le 24 septembre 2014.

La troisième rencontre a donné la parole aux hauts responsables du ministère de l'Intérieur et du ministère de la Défense et a été organisée en partenariat avec le CTESG avec la participation du susmentionné Lieutenant-Colonel Mark Wenham, et M. Robert Fox, correspondant de Défense au journal *Evening Standard*. Cette rencontre a eu lieu le 29 novembre 2014.

La quatrième rencontre était la dernière étape de notre étude et entendait donner la parole aux différentes organisations de la société civile et aux académiciens afin de débattre de la problématique et de proposer leurs recommandations pour une meilleure couverture médiatique. Mme Rikke Bjerg Jensen, universitaire et expert en médias et problèmes de sécurité de l'Université Royal Holloway à Londres et M. Boyko Boev, expert international en droit d'expression et en lois des médias, ont participé à cette rencontre en tant qu'experts internationaux. La rencontre a été organisée en partenariat avec le « Media Development Centre », le 30 janvier 2015.

EXTRÉMISME OU TERRORISME : UN CONCEPT À CLARIFIER

La question de la sécurité nationale est devenue un enjeu social et politique en Tunisie depuis le 14 janvier 2014. Les Tunisiens accordent beaucoup d'importance aux sujets liés à la sécurité suite aux événements qu'a connus le pays. Ajoutons à cela, la situation chaotique en Libye et les menaces d'attentats terroristes qui n'ont pas manqué de multiplier cet intérêt.

Pour commencer, nous devons marquer une pause afin de définir les termes et les concepts et de mieux répondre aux questions de l'étude et les arrimer à la réalité tunisienne.

Nous soulignons qu'en Tunisie, les questions liées à l'extrémisme sont synonymes de terrorisme et nous devons porter une attention particulière à ce point. Nous parlons de terrorisme ou d'extrémisme ?



Pour clarifier les concepts, nous avons décidé de poser la question aux différents intervenants dans le domaine médiatique et aux responsables de la sécurité. Notre but est de cerner notre objet d'étude et mieux comprendre les définitions des deux termes.

Mahmoud Dhaoudi, président du CTLP, est d'avis que « *les deux sont différents mais l'un est le précurseur de l'autre. Nous ne pouvons pas les traiter séparément* ». De son côté, Hichem Snoussi, membre de la HAICA, soutient qu'il faut distinguer entre l'extrémisme et le terrorisme, car il existe même de l'extrémisme dans l'art. Pour lui, le terrorisme est l'idéologie de la violence qui a pour finalité de changer les fondements de la société. Pour Belhassan Oueslati, porte-parole du MD, « *ces deux concepts sont étroitement liés* ».

En nous basant sur les dires de nos interlocuteurs, nous constatons que les événements analysés dans le cadre de cette étude sont des événements violents menés par des extrémistes. Ainsi, dans le cadre de cette étude, nous allons traiter les questions de l'extrémisme et du terrorisme dans une relation interdépendante. Les assassinats des militaires au Mont Chaambi sont commis par des extrémistes religieux qui ont filmé leurs actes et les ont diffusés sur les réseaux sociaux. Quant aux principaux suspects de l'assassinat de Chokri Belaïd et Mohamed Brahmi, ce sont également des extrémistes religieux.

Notre souci de précision du concept « terrorisme » s'est avéré juste. Un débat sur la définition du terrorisme et de l'extrémisme a occupé l'avant-scène médiatique au début de 2015 suite à la décision de la HAICA de sanctionner cinq chaînes de télévision qui ont publié la vidéo postée sur la page officielle du ministère de l'Intérieur.

La vidéo a été publiée le 6 janvier 2015 et présentait des aveux des deux présumés assassins du policier égorgé à El Fahs. La HAICA a, aussi, appelé le ministère de l'Intérieur à ne plus diffuser ces vidéos et a pointé du doigt un passage dans lequel le porte-parole du MI, Mohamed Ali Laroui a qualifié les présumés assassins de « *microbes* ».

Le débat sur la terminologie à adopter a occupé les plateaux de télévision et les studios de radio. À plus forte raison, l'attentat terroriste contre *Charlie*

Hebdo a enflammé le débat médiatique en Tunisie. Les médias français ont qualifié les auteurs de la fusillade de terroristes. Les journalistes tunisiens ont vite établi un parallèle pour la couverture médiatique des questions liées au terrorisme.

Lors de la quatrième rencontre, à la fin du mois de janvier 2015, les participants ont abordé la question. En présence du membre de la HAICA, le porte-parole du MI a insisté sur l'utilisation du terme de « terroriste » pour tout individu qui menace la sécurité nationale ou qui commet des actes violents ou barbares contre les Tunisiens. L'expert en droit des médias, M. Boyko Boev, a souligné, de son côté, que la définition du terrorisme est vague et pourrait être utilisée pour réduire la liberté de la presse. Il a invité les participants à mieux définir les termes de « terrorisme » et de « sécurité nationale » afin de préserver le droit des Tunisiens à l'information et d'assurer la liberté de la presse.

Le président du SNJT a déclaré qu'il y n'a pas de neutralité avec le terrorisme. Le même son de cloche du côté de la HAICA, Snoussi corrobore les dires de Bghouri et insiste sur le principe « pas de neutralité avec le terrorisme ».

M. Oueslati a fait référence à la déclaration du Premier ministre britannique David Cameron, en réponse aux accusations de violations pendant l'intervention lors des événements de Londres devant le Parlement: « Quand la sécurité nationale est en cause, ne me parlez pas de droits de l'homme », et il a ajouté en l'occurrence je vous réponds, en paraphrasant le Premier ministre britannique : « Quand la sécurité nationale est en cause, ne me parlez pas de liberté d'expression ».

La Tunisie est une jeune démocratie et la protection des libertés fondamentales : la liberté d'expression et la liberté de presse par des textes des lois est indispensable.

Et le débat demeure encore ouvert : quand faut-il qualifier un individu suspecté de terrorisme de terroriste?

ANALYSE DE LA COUVERTURE MÉDIATIQUE

Nous avons analysé trente-cinq extraits vidéo de reportages télévisés, sept extraits de reportages radiophoniques et dix articles de presse écrite des événements choisis pour l'étude. Il est évident que

ces échantillons ne représentent pas la totalité de la couverture médiatique des événements cités au début de ce document.



COUVERTURE TÉLÉVISUELLE

Pour la couverture télévisuelle, nous pouvons la diviser en deux catégories. La première renvoie aux deux assassinats politiques et la deuxième catégorie fait référence aux questions qui ont trait au terrorisme.

En ce qui concerne la première catégorie, la chaîne de télévision privée Nessma a été partielle dans la couverture des assassinats de Chokri Belaïd et Mohamed Brahmi en essayant d'orienter l'opinion publique et d'accuser des acteurs politiques. Ses invités, eux aussi, étaient partiaux dans leurs interventions et les animateurs des différents plateaux télévisés n'ont pas réussi à équilibrer les déclarations et les interventions des invités.

Dans l'ensemble, la télévision nationale, télévision de service public, était impartiale dans le traitement journalistique des deux assassinats et a présenté les opinions des différents acteurs politiques et du gouvernement. Nous avons analysé un seul reportage qui était partial durant lequel le journaliste a exprimé ses opinions. Dans une interview, Neji Bghouri, président du SNJT, considère que la télévision nationale est le média le plus impartial dans son traitement des questions qui touchent à la sécurité. Selon lui, l'impartialité est toute relative car ce qui est demandé est l'équilibre dans la couverture des événements.

Pour le traitement journalistique des événements liés au terrorisme, assassinats des militaires tunisiens au Mont Chaambi et les événements de Raoued, Nessma était impartiale dans ses reportages. La télévision nationale a gardé une ligne éditoriale indépendante et sa couverture était basée sur l'information du public.

Les images télédiffusées durant les reportages étaient inappropriées aux événements et faisaient appel à l'émotivité du public tunisien dans les différentes chaînes de télévision analysées. La télévision tunisienne a manqué au code d'éthique journalistique en montrant les cadavres des soldats assassinés au Mont Chaambi. Les images rediffusées des soldats en pleurs et leurs familles en sanglots ont dominé dans la couverture médiatique de la télévision nationale.

Pour sa part, Nessma s'est focalisée sur des images de traces de sang des deux hommes politiques abattus devant leur domicile. Les images choisies pour la couverture des événements versaient manifestement dans le sensationnalisme.

Par ailleurs, nous soulignons que l'impartialité pourrait être expliquée par une subjectivité manifeste ou présente dans le traitement journalistique des événements. Le style rédactionnel était littéraire et ne répondait pas aux normes et standards journalistiques.

Pour compléter notre analyse, le porte-parole du Ministère de la Défense pense que « *le problème pour l'Institution Militaire n'est pas l'impartialité proprement dite, mais le fait que les médias s'arrogent le droit de juger le travail effectué par l'armée, d'expliquer les opérations en cours, de donner des plans de rechange et surtout des jugements de valeur sur le commandement militaire et le degré de disponibilité opérationnelle des unités* ».

Cette déclaration souligne que les médias outrepassent leur rôle d'informer et d'être le « chien de garde » et s'érigent en juges et experts des services militaires et de sécurité. Le porte-parole du MD ajoute qu'« *on sent bien que les journalistes cherchent à faire la différence, en essayant de donner le plus dans ce qu'ils présentent, puisqu'ils ont tous la même information communiquée par les sources officielles, mais malheureusement, on a toujours dans ces cas des informations révélées par les médias qui entravent la liberté d'action des unités militaires, en dévoilant leurs déplacements vers les zones d'action, ce qui minimise les chances de réussite des opérations. Plus grave encore, elles mettent en danger la vie des militaires déployés sur le terrain* ».

De son côté, le président du SNJT n'abonde pas dans le même sens que le porte-parole du MD et estime, au contraire, que c'est le silence médiatique qui risque de mener le pays à la dérive et donne l'exemple du traitement des sujets comme par exemple les services parallèles de sécurité, les émirats salafistes ou bien le recrutement des terroristes dans le service de sécurité nationale. En somme, pour Bghouri, le

rôle des médias de « chien de garde » a permis de mettre en lumière les véritables dangers qui guettent la Tunisie.

Pour Hicham Snoussi, membre de la HAICA, la couverture médiatique a créé une sorte de transparence dans le traitement des sujets en rapport avec la sécurité en faisant référence à l'héritage de désinformation de l'ancien régime. Il ajoute que le travail des médias a permis, aussi, de questionner les politiciens sur leur volonté de réformer ce secteur.

Selon le membre de la HAICA, les médias ont été accusés d'être responsables de l'assassinat des soldats pour cacher la faiblesse du travail des services de sécurité. Certes, « *les médias se sont trompés quand ils ont ouvert leurs tribunes aux terroristes pour s'exprimer* », a-t-il ajouté.

En résumé, nous constatons que la vision des responsables militaires et celle des intervenants dans les médias sont divergentes. Chacun défend son métier. Il n'existe aucun point de rencontre entre les deux corps pour travailler ensemble.

COUVERTURE RADIOPHONIQUE

La couverture radiophonique des événements sélectionnés diffère de la couverture télévisuelle. La radio ne diffuse pas des images sur les ondes et se limite à un minimum d'éléments visuels sur son site internet. Nous avons réussi à collecter les extraits radiophoniques de MFM, mais nous n'avons pu mettre la main sur les extraits de la couverture de la Radio nationale. Nous avons interviewé des journalistes et un responsable à la radio tunisienne dans le but de dresser un portrait de la couverture radiophonique des événements reliés à la sécurité et au terrorisme à la radio tunisienne.

MFM a assuré une couverture continue durant les différents événements relatifs à la sécurité, à l'extrémisme et aux conflits. Dans l'ensemble, la première radio privée était impartiale et respectait son code d'éthique journalistique. Il est important de souligner que cette radio était en pleine rédaction de sa charte déontologique durant les événements et a travaillé à son application même avant la publication de la version finale de la charte en novembre 2013.

MFM est connue pour ses relations proches des porte-parole des services de sécurité et son accès à l'information. Nos interviews avec les journalistes et dans une interview informelle avec le directeur de la Radio nationale tunisienne, nous avons appris que les journalistes de la radio nationale n'arrivent pas à contacter le porte-parole du MI, car ses téléphones portables sont éteints et dans les minutes qui suivent il

donnait des déclarations en direct sur MFM. Ce point nous renvoie à la surenchère soulevée par le porte-parole du MD dans le traitement des informations. Autrement dit, en l'absence de sources officielles pour mettre à jour l'information, la confirmer ou l'infirmier, certains journalistes se tournent vers les réseaux sociaux et les sources dites « anonymes » pour s'informer et traiter l'information.

M. Saber Mkacher du journal *Essabeh* corrobore les dires du directeur de la radio tunisienne et ajoute que la communication entre les journalistes et les responsables du ministère reste tout de même très difficile. Quant au fait qu'il ne répond pas aux appels des journalistes durant la journée, cela est dû au fait que « *soit il est occupé avec le ministre ou bien il ne dispose pas d'informations à donner aux journalistes* ».

De son côté, Mohamed Ali Laroui, porte-parole du MI, insiste sur sa coopération et coordination avec les journalistes et les médias pour informer le public. Il considère les journalistes comme partenaires des services de sécurité pour combattre le terrorisme.

Il ajoute dans une interview qu'« *à chaque jour, il est surpris de lire dans les journaux un bon nombre de fausses nouvelles qui risquent de créer un état de panique auprès des Tunisiens* ».

Il est important de souligner qu'une information crédible et disponible limite la partialité des médias et la désinformation dans le traitement journalistiques des événements, ce que la couverture de MFM nous a démontré.

Durant la deuxième et troisième rencontre avec les différents acteurs participant au projet, Mark Wenham a souligné, à plusieurs reprises, qu'un seul porte-parole du ministère de l'Intérieur ou du ministère de la Défense ne suffit pas pour répondre aux requêtes d'information des journalistes. Il a précisé que la réponse « no comment » ou « pas d'information » n'est plus acceptable dans les médias même si nous devons protéger les opérations de sécurité. Il faut saisir cette occasion pour passer nos messages. Le but est de contrôler le flux des informations et de ne pas donner à l'adversaire la possibilité d'occuper la scène médiatique. La nécessité d'élaborer une stratégie médias et d'avoir plusieurs porte-parole sont de mise.

Chelli est du même avis que Wenham. Il insiste sur le partage et la circulation de l'information : *il ne faut pas oublier que dans certaines situations, le porte-parole n'a pas de réponse, mais ce n'est pas une excuse. En l'absence des données, il faut livrer un minimum d'informations mieux que rien. Le porte-parole doit être au service des journalistes à tout moment.*

Cela étant dit, nous soulignons que la présence physique du porte-parole n'est plus requise, ce que les journalistes cherchent est l'accès à l'information. De nos jours, les technologies d'information et de communication ont changé la façon d'exercer le journalisme et la façon de communiquer des sources officielles. John Dalry de la police de Boston a souligné, durant la deuxième rencontre du projet, que lors des attaques du marathon de Boston, ses tweets ont permis aux journalistes d'accéder à l'information instantanément et de corriger plusieurs informations publiées par les grands médias américains, notamment CNN. Il a précisé que dans un intervalle de quelques heures les abonnés à son compte tweeter sont passés de cinq cents à plus de dix mille abonnés. La police de Boston a utilisé les réseaux sociaux pour diffuser de l'information et répondre à la demande grandissante des journalistes et du public.

Notre analyse nous permet de constater que la couverture médiatique radiophonique, d'ailleurs comme toute autre couverture médiatique, se base sur les informations fournies par les sources officielles. En l'absence de ces informations, les journalistes se tournent vers les réseaux sociaux. Nous sommes confrontés à un dérapage médiatique et à une désinformation caractérisée et nous courons même le risque de donner aux terroristes une tribune pour s'exprimer et passer leurs messages.



COUVERTURE DE LA PRESSE ÉCRITE

L'analyse de la presse écrite était le travail de notre collègue Jamel Bourigua. Il a analysé plus de dix articles de presse qui ont traité les événements afférents au terrorisme. Son analyse lui a permis de constater que plusieurs journaux ont collecté leurs nouvelles directement des réseaux sociaux sans prendre la peine de vérifier leur véracité. Aussi, Bourigua a souligné qu'il existe des quotidiens et des journaux électroniques spécialisés dans le sensationnalisme et la désinformation en vue d'orienter l'opinion publique.

Par ailleurs, il n'a pas retrouvé la trace d'un seul article qui rectifie et corrige les erreurs publiés afin d'informer les lecteurs des dérapages dans le traitement journalistique.

Ceci étant dit, après l'assassinat de Chokri Belaïd, la couverture de la presse écrite était basée sur les opinions et les accusations infondées en attribuant les déclarations à des sources « anonymes » comme ce fut le cas du journal *Echourouk*. Notre collègue a analysé plusieurs articles de ce journal. Nous en présentons quelques-uns. *Echourouk* a publié une déclaration d'un juge chargé de l'affaire Belaïd, en date du 25 février 2013, qui s'est avérée être montée de toutes pièces. L'analyse de l'article a démontré qu'il y a une flagrante contradiction dans le traitement de l'information : il s'agissait en fait d'une déclaration d'un juge anonyme et non celui en charge de l'Affaire Belaïd.

En date du 10 mars 2013, en pleine crise après l'assassinat de *Belaïd*, encore *Echourouk* a titré « Algérie remet à la Tunisie l'assassin et des informations dangereuses bouleversent le paysage politique ». L'article faisait référence à l'arrestation de l'assassin de Belaïd et soulignait que la vie de ce dernier était en danger et qu'il risque d'être liquidé après ses déclarations qui mettent en cause des politiciens tunisiens. L'article pointait du doigt un parti politique de la Troïka sans le nommer et l'accusait de vouloir éliminer l'assassin pour camoufler le crime. Il s'agissait en fait d'accusations sans fondement ni preuves tendant à orienter le public pour qu'il se fasse l'opinion voulue. Il est important de souligner que la

source des informations fournies par *Echourouk* est anonyme et nous ne pouvons en aucun cas vérifier son existence et même après le démenti officiel des responsables du gouvernement, le journal n'a pas rectifié l'information ni publié un démenti. L'analyse de Jamel Bourigua souligne qu'il est fort probable que la source de l'information n'était autre que les réseaux sociaux.

Le journal *Essabah* a titré le 7 février 2013 : « L'assassinat de Belaïd bouleverse la Tunisie et le gouvernement en est responsable ». Une accusation infondée. Dans les jours qui ont suivi l'assassinat, la couverture du journal était partielle et a essayé d'orienter l'opinion des lecteurs et pointer un doigt accusateur contre le gouvernement en place.

Par ailleurs, il y a des journaux qui ont donné la parole aux terroristes pour s'exprimer et défendre leurs idées comme ce fut le cas d'Essarih, en date du 19 mai 2013, qui a interviewé le responsable du bureau social d'Ansar Chariaa, qui a parlé de la tenue de leur congrès national alors que les autorités l'ont interdit. Il faut, aussi, rappeler que ce mouvement était qualifié quelques jours auparavant d'organisation terroriste. Donner la parole à un représentant d'une organisation terroriste est un manquement aux normes et standards internationaux du journalisme et une participation à la propagation du discours violent.

Dans le même journal, l'assaut à l'ambassade américaine en date du 12 septembre 2013 a été justifié par le Cheikh salafiste Al-Idrissi qui a déclaré : « Je pense que c'est une bonne chose de reporter la confrontation ». Selon l'analyse de Jamel Bourigua, de quelle confrontation s'agit-il ? Pouvons-nous conclure qu'il s'agit d'un message codé envoyé par le Cheikh à ses adeptes ? Le Cheikh ajoute dans le même article : « *Le peuple a gagné suite au silence des autorités* ».

Dans son analyse, Jamel Bourigua conclut que les journalistes peinent à collecter l'information pour exercer leur métier. Il souligne que la relation de confiance avec les responsables des communications

dans les ministères de l'Intérieur, de la Défense et de la Justice est absente. Les responsables de la sécurité ne comprennent pas la nature du travail des journalistes et les contraintes de temps pour la publication des nouvelles et la nécessité d'informer le public.

Certes, l'ampleur démesurée des événements terroristes qu'a connus la Tunisie depuis le 14 janvier 2011, crée une soif d'informations chez les Tunisiens. Nous pouvons

conclure que la couverture de la presse écrite des événements analysés était partielle et a versé dans le sensationnalisme. La couverture médiatique a essayé d'orienter l'opinion publique tunisienne et a offert à quelques reprises une tribune aux terroristes. Nous pouvons ajouter que les facteurs de cette couverture irresponsable s'expliquent par l'absence d'informations de la part des sources officielles d'une part, et une méconnaissance de la couverture responsable des questions liées au terrorisme, de l'autre.

CONCLUSION

L'analyse de plusieurs produits médiatiques nous a permis de conclure que l'information est le nœud central de notre sujet d'étude sur la couverture médiatique des questions ayant trait à la sécurité, à l'extrémisme et aux conflits. Les journalistes cherchent l'accès à l'information pour informer le public et les responsables de sécurité essayent

de protéger cette information pour ne pas être utilisée par les terroristes et mettre la sécurité du pays en danger. Chaque corps de métier accuse l'autre d'entrave dans l'exercice de ses fonctions. Nous tenons à rappeler qu'au début de nos rencontres dans le cadre de ce projet les journalistes et les responsables de sécurité échangeaient les accusations



et se dressaient un contre l'autre, mais au fil de notre étude nous avons constaté un changement dans les relations des deux corps de métier. Ils ont travaillé ensemble et se sont débattus pour trouver un terrain commun pour travailler ensemble dans le respect des spécificités de chaque corps de métier. Les résultats de ce travail commun pendant plusieurs mois et quatre rencontres sont les recommandations incluses dans cette étude. Nous tenons à souligner que ces recommandations étaient formulées par les journalistes et les responsables de sécurité.

Cela étant dit, les deux concepts qui restent à définir sont le terrorisme et la sécurité nationale, car l'accès à l'information et la liberté de la presse risquent d'être entravée. Des textes de loi doivent bien préciser les deux concepts et définir les limites de l'information et de la liberté de la presse. La Tunisie est une jeune démocratie et il est important de bien protéger ces libertés fondamentales. Il reste à rappeler que, selon Bghouri et Snoussi, il n'y pas de neutralité avec le terrorisme.

En l'absence d'une information officielle et crédible, nous avons constaté des dérapages dans la couverture médiatique. Plusieurs médias se sont tournés vers les réseaux sociaux ou des sources dites « anonymes » et qui ont des agendas « cachés » pour répondre à la demande grandissante d'information des Tunisiens. Aussi, l'absence d'informations officielles est à l'origine des dérives de certains médias qui sont allés jusqu'à donner la parole aux terroristes pour s'exprimer et diffuser leurs messages.

Ainsi, la désinformation et le sensationnalisme étaient les conséquences directes de ce manque d'accès à l'information. Le traitement journalistique était, dans plusieurs cas, partial et essayait d'orienter l'opinion publique avec des jugements subjectifs. Les médias se sont érigés en juge pour évaluer le travail des forces de l'ordre et expliquer les opérations en cours. Le citoyen tunisien n'était pas en mesure de se faire sa propre opinion en se basant sur une couverture libre et indépendante.

D'un autre côté, les services de sécurité n'étaient pas préparés à répondre à un tel flux de demandes des journalistes. M. Chelli a bien précisé que la nomination du porte-parole était une des solutions pour corriger ce manque d'informations après plusieurs décennies

de la culture du silence et du secret au ministère de l'Intérieur. Il reste à redéfinir la stratégie de communication qui permette aux journalistes un meilleur accès à l'information et qui régule le flux d'informations sans entraver le travail des services de l'ordre et des militaires.

Il est important de souligner qu'en temps de crise ou de catastrophe majeure, la demande d'informations augmente chez la population et le rôle des autorités est de gérer cette demande et de rassurer la population. Le discours doit être rassurant et l'information disponible afin d'occuper la scène médiatique et ne pas donner la place aux terroristes pour diffuser leurs messages.

Durant notre étude, la question de la sécurité physique des journalistes et la liberté d'exercer leur métier n'ont pas été soulevés et n'ont pas occupés une place dans les discussions et les recommandations. Lors de la finalisation de cette étude, nous avons enregistré quelques attaques contre les journalistes, notamment la correspondante de la télévision nationale et le correspondant de Shems FM à Kasserine par des membres des forces de sécurité. Le SNJT a publié plusieurs communiqués pour dénoncer ces attaques et a menacé de qualifier le ministère de l'Intérieur comme étant un ennemi de la presse.

À la fin de notre étude, nous insistons sur l'importance de garder les canaux de communication ouverts entre les deux corps de métier et de continuer la collaboration que nous avons constatée durant les quatre réunions. À plus forte raison, notre travail devrait continuer afin de consolider les relations entre les journalistes et les responsables de sécurité.

Nous vous proposons dans les pages qui suivent une série de recommandations qui permettront aux journalistes et aux responsables de sécurité de travailler ensemble et d'offrir aux citoyens tunisiens une information libre et indépendante.

RECOMMANDATIONS

La liste des recommandations sera divisée en quatre parties. La première partie énoncera des recommandations communes. La deuxième touchera les médias. La troisième sera dédiée

aux responsables de la sécurité. La quatrième et dernière partie sera adressée aux associations de la société civile.



RECOMMANDATIONS COMMUNES

1. Construire une relation de confiance entre les responsables de la sécurité et les journalistes : repenser le rôle de chaque corps de métier comme complémentaire et non comme une menace.
2. Renforcer les débats entre les médias et les services de sécurité en multipliant les rencontres, notamment par des échanges de visites entre les journalistes et les responsables de sécurité et les organisations de la société civile.
3. Échange des définitions des rôles et des tâches de chaque corps de métier : la hiérarchie dans les différentes structures.
4. Organiser une formation conjointe en journalisme et sécurité : formation conjointe pour les journalistes et les responsables sécuritaires.
5. Rédiger une charte déontologique pour les journalistes et responsables de la sécurité qui définisse les bonnes pratiques à suivre dans leurs tâches respectives.
6. Rédiger une charte déontologique qui précise les spécificités de la couverture médiatique dans un contexte de guerre contre le terrorisme.
7. Renforcer les débats entre les médias et les services de sécurité nationale et les militaires afin de mieux saisir le droit du public à l'information et ses limites.
8. Créer un groupe de réflexion incluant les différents acteurs afin de mieux définir les relations entre médias, responsables de la sécurité et les organisations de la société civile.

RECOMMANDATIONS AUX MÉDIAS

1. Démystifier le jargon sécuritaire et mieux comprendre la culture des institutions sécuritaires et militaires.
2. Offrir aux journalistes en exercice des formations de base sur les fonctions des responsables de sécurité.
3. Former des journalistes spécialisés dans les questions liées à la sécurité, l'extrémisme et les conflits.
4. Former les journalistes en tournage des photos en situation de crise.
5. Publier une charte langagière et visuelle pour la couverture des événements relatifs à la sécurité, à l'extrémisme et aux conflits.
6. Offrir aux journalistes une formation sur la communication en temps de crise et ses spécificités.
7. Renforcer les médias régionaux afin de mieux couvrir les questions de sécurité et de trier les informations pour ne pas être la voix des terroristes.
8. Expliquer aux journalistes la logique du terrorisme pour ne pas être la voix des terroristes : « ce que le terrorisme veut ».
9. Former les rédacteurs-en-chef sur les questions sécuritaires et la désinformation afin d'assurer une couverture équilibrée des événements.

10. Créer des mécanismes pour autoréguler la presse en ligne qui échappe à la déontologie journalistique.
11. Mieux encadrer la presse en ligne afin de mieux couvrir les sujets concernant la sécurité.
12. Promulguer un texte de loi qui garantisse l'accès à l'information dite sécuritaire.
13. Offrir une formation de rédaction journalistique aux journalistes afin de mieux maîtriser l'objectivité dans le traitement des nouvelles.
14. Inviter les médias à maintenir leur rôle de « chien de garde » et de ne pas se positionner en juge ou en expert des services militaires ou de sécurité nationale.

RECOMMANDATIONS AUX SERVICES DE SÉCURITÉ

1. Transformer la relation « pouvoir/médias » en une relation « communication institutionnelle/médias ».
2. Offrir aux responsables de sécurité des formations de base en journalisme.
3. Préparer une stratégie nationale pour lutter contre le terrorisme.
4. Préparer une stratégie médiatique afin d'offrir aux médias des relations de presse adéquates et crédibles.
5. Préparer une stratégie de communication en temps de crise.
6. Assurer un flux régulier d'informations aux journalistes et occuper la scène médiatique afin de contrer les stratégies médiatiques des terroristes.
7. Restructurer le service « relations aux médias » des ministères de l'intérieur et de la Défense.
8. Créer un service de presse permanent et disponible qui répond aux demandes des journalistes afin d'éviter la surcharge de travail du porte-parole et la propagation des rumeurs.
9. Multiplier les responsables de communication et les attachés de presse afin de répondre aux demandes des médias et des journalistes.
10. Impliquer les attachés de presse et les responsables de communication aux différentes opérations de sécurité afin de pouvoir mieux informer les journalistes.
11. Offrir des formations spécialisées en communication aux responsables de sécurité : former les porte-paroles à la tenue de point de presse et les conférences de presse.
12. Renforcer la présence des services de sécurité sur Twitter afin d'informer les journalistes en temps réel.

RECOMMANDATIONS AUX ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET AUX ÉCOLES DE JOURNALISME

1. Organiser des rencontres et des événements entre les responsables de sécurité, les journalistes et la société civile.
2. Proposer aux écoles et universités de journalisme des modules de formation sur la couverture des événements liés à la sécurité afin de les dispenser aux étudiants en journalisme.
3. Proposer aux centres de formation des journalistes des modules de formation sur la couverture des événements ayant trait à la sécurité afin de les dispenser aux journalistes professionnels.
4. Définir le « terrorisme » et « la sécurité nationale ».
5. Inciter les législateurs à rédiger un texte de loi qui protège la liberté d'information et de presse et qui cadre bien avec les questions en rapport avec à la sécurité nationale.
6. Participer à la rédaction des textes de loi qui précisent les restrictions imposées aux médias.



ANNEXES :

Nous vous présentons cinq de douze interviews que nous avons réalisés. Le choix s'explique par la représentativité de différents intervenants dans le projet. M. Chelli est, actuellement, le Secrétaire d'État chargé des Affaires sécuritaires. Nous l'avons interviewé en tant qu'ancien responsable des services de sécurité. M. Belhassen Oueslati est le porte-parole du ministère de la Défense et nous a présenté la vision des militaires en la question et il a participé à deux événements que nous avons réalisés. M. Néji Bghouri est le président du Syndicat

national des journalistes tunisiens. Il représente la voix des journalistes. Dans ce sens, nous n'avons pas publié les interviews des journalistes faute d'espace dans le format papier de l'étude et pour être équitable auprès de tous les journalistes qui nous ont accordés leur temps pour répondre à nos questions. M Snoussi est membre de la HAICA, le régulateur des médias audiovisuels. M. Mahmoud Dhawadi est le président du CTLP qui est un organisme de la société civile qui défende la liberté de la presse en Tunisie.



INTERVIEW DE RAFIK CHELLI

Fonction: Secrétaire d'État chargé des affaires sécuritaires
Réalisé par Jamel Eddine Bouriga

Selon M. Chelli : « Mon expérience à la tête des services de la police judiciaire de 1997 à 2000 m'a permis de connaître les statistiques concernant les différentes formes du crime (drogues, viol et autres) et de comprendre les conséquences sociales de la politique du silence et de la désinformation. À cette époque, la drogue commençait à se répandre auprès des jeunes et j'ai attiré l'attention des autorités haut placées et ai tiré la sonnette d'alarme pour faire face à ce phénomène. Mais, je me suis confronté à un refus et un mur de silence pour que l'opinion publique n'apprenne pas que la propagation de ce phénomène est due à un manquement des autorités à leur devoir. Avec cette politique, nous avons raté la chance de prévenir les conséquences de ce phénomène.

Nous avons vécu pendant plusieurs années la culture du secret au sein du ministère de l'Intérieur. Après la révolution, nous avons connu un nouveau phénomène, celui du dérapage dans la circulation de l'information au point que de hauts responsables sont devenus la source des fuites des informations internes et secrètes.

Quand l'État a repris son rôle, la création du porte-parole du ministère de l'Intérieur était la solution. Il s'est avéré au début de l'expérience que cette fonction comportait plusieurs failles, notamment le porte-parole était la voix du pouvoir et ne donnait pas l'information juste. Rapidement, un ajustement était nécessaire et l'information juste était livrée aux journalistes et des conférences de presse ont été organisées pour permettre aux journalistes de poser leurs questions.

Toutefois, nous nous sommes rendu compte qu'au cours des « grands événements », la réaction officielle et instantanée était absente. Devant cette situation, le journaliste ne peut pas rester les bras croisés et doit chercher l'information auprès d'autres sources qui peuvent être non crédibles ou qui ont un agenda caché. Ainsi, ils y a des informations qui sont publiées et qui peuvent être utilisées par les terroristes.

Les interrogatoires des terroristes ont prouvé que ces derniers suivent les médias de près : par exemple

quand les médias annoncent que les forces de l'ordre ou les militaires vont ratisser une zone bien déterminée, les terroristes quittent la zone. À l'inverse, quand les médias signalent l'absence des forces de l'ordre dans une zone bien déterminée, les terroristes se dirigent vers la zone signalée par la presse.

Je tiens à attirer l'attention des médias sur le fait que divulguer des informations sensibles à l'état brut sur les mouvements des forces de l'ordre ou des militaires risque de porter un grave préjudice à la sécurité du pays.

Selon moi, la cause principale du sensationnalisme est l'absence de l'information autour d'un sujet. Durant la période de la Troika, les sources officielles ne réagissaient pas rapidement pour informer car il y avait un intérêt à maintenir une sorte de mystère. Ce fut le cas après l'arrestation du chauffeur de la moto qui a conduit Gadghadi sur la scène de l'assassinat de Belaïd. Le chauffeur en question a bien indiqué la cachette du tueur, mais des ordres ont été données d'attendre les instructions qui ne sont arrivées qu'après quatre jours.

La question de la politisation des médias : la Troika n'est pas innocente et plusieurs dossiers ont été politisés comme le cas d'El Abdellia ou l'attaque des journalistes à l'avenue Bourguiba. Aussi, les partis au pouvoir, de l'époque, ont fermé les yeux devant les tentes de dawa'a érigées dans les rues et les souks. Cela avait permis aux adeptes de l'organisation terroriste Ansar Charia de se structurer. Des instructions avaient été données de ne pas les approcher.

Toutes les parties prenantes doivent collaborer pour informer le citoyen sans risquer la sécurité nationale. Les journalistes accusent le porte-parole de ne pas répondre à leurs appels ou à leurs questions. Il ne faut pas oublier que le porte-parole n'a pas de réponse, mais ce n'est pas une excuse car en l'absence de données, il faut livrer un minimum d'informations. Cela vaut mieux que rien. Le porte-parole doit se mettre à la disposition des journalistes à tout moment.

INTERVIEW DE BELHASSEN OUESLATI

Fonction : Porte-parole au ministère de la Défense
Date de l'interview : 15 septembre 2014

Thème 1 :

La question de la sécurité

Selon vous, comment les questions de sécurité sont-elles traitées par votre média ?

Pas de réponse : c'est une question qui concerne les journalistes.

La couverture médiatique évite-t-elle des sujets ?

Pas de réponse : c'est une question qui concerne les journalistes.

Y a-t-il des sujets censurés ?

Pas de réponse : c'est une question qui concerne les journalistes.

La couverture médiatique essaie-t-elle de faire peur aux Tunisiens ?

Absolument, surtout en diffusant des informations (prises de sources externes, généralement qui ne sont pas neutres et qui travaillent en fonction d'agendas) sans prendre la peine de les vérifier avec les sources officielles tunisiennes.

La couverture médiatique met-elle la sécurité du pays en danger ?

Tout à fait. On sent que les journalistes cherchent à faire la différence, en essayant de donner le plus dans ce qu'ils présentent, puisqu'ils ont tous la même information communiquée par les sources officielles, mais malheureusement, on a toujours dans ces cas des informations qui entravent la liberté d'action des unités militaires, en dévoilant leurs déplacements vers les zones d'action, ce qui minimise les chances de succès des opérations. Plus grave encore, elles mettent carrément en danger la vie des militaires déployés sur le terrain.

Selon vous, les médias sont-ils impartiaux dans le traitement des événements concernant la sécurité ?

Pas de réponse.

Les médias sont-ils impartiaux dans l'invitation des participants et des experts traitant des sujets en rapport avec la sécurité ?

Le problème pour l'institution militaire n'est pas l'impartialité proprement dite, mais bien plutôt le fait de porter un jugement sur le travail effectué par l'armée, d'expliquer les opérations en cours, de proposer des plans de rechange et surtout des jugements de valeur sur le commandement militaire et le degré de disponibilité opérationnelle des unités. Ces jugements ne sont que purement subjectifs car ils ne s'appuient pas sur une étude académique ou sur une connaissance exacte de ce qui se passe réellement sur le terrain, puisque sur ce sujet, l'armée tunisienne est très discrète.

Thème 2 :

La question de l'extrémisme et du terrorisme

Selon vous, comment les questions de l'extrémisme et du terrorisme sont-elles traitées par votre média ? C'est une question qui concerne les journalistes.

Les médias doivent-ils fusionner l'extrémisme et le terrorisme ou bien les traiter séparément ?

Ces 2 sujets sont étroitement liés, et ça a été amplement expliqué et discuté.

Quelles images de l'extrémisme sont-elles projetées par les médias ?

No comment

Le traitement médiatique est-il impartial avec les sujets ?

No comment

Les médias doivent-ils ne pas tenir compte des questions éthiques et déontologiques dans le traitement des questions du terrorisme et d'extrémisme ?

Pas de réponse : question n'est pas précise.

Thème 3 :

La question des conflits :

Les médias doivent-ils faire abstraction des conflits au nom de l'unité nationale ?

Laissons la politique aux politiciens

Quel discours doit-il être tenu par les médias durant les crises ?

Le discours doit être rassurant, sensé et optimiste, et ce, pour apaiser les tensions, et servant à trouver des solutions et non pas à être la mèche d'une bombe à retardement.

Quelles sont les limites de la liberté d'expression durant les conflits ?

Ici, je reprends la fameuse déclaration du Premier ministre britannique David Cameron, en réponse aux accusations de violations pendant l'intervention lors des événements de Londres l'année dernière devant le Parlement: «Quand la sécurité nationale est en cause, ne me parlez pas de droits de l'homme », et en l'occurrence je vous réponds, en paraphrasant le Premier ministre britannique : « Quand la sécurité nationale est en cause, ne me parlez pas de liberté d'expression ».

INTERVIEW DE NEJI BGHOURI

Fonction : Président du Syndicat National des Journalistes Tunisiens
Date : 8 septembre 2014

Thème 1 :

Questions de sécurité

1. Selon vous, comment les questions de sécurité sont-elles traitées par vos médias ?

Nous pouvons diviser les médias sur deux périodes : une période initiale de chaos et un état d'anarchie, juste après le 14 janvier 2011, de sorte que chaque personne se présentait comme un expert en sécurité et comprenait bien les médias. Il n'y avait aucune crédibilité et aucun respect de l'opinion publique. Par méfiance ou une sorte d'incompatibilité d'humeur entre les médias et le pouvoir post-révolution, l'on ne se référait pas aux services de sécurité ou le ministère de l'Intérieur pour vérifier les informations relatives à la sécurité. Nous pouvons dire que c'étaient des informations plutôt subjectives et non objectives. La deuxième période, je la qualifierais de plus objective. Les médias faisaient davantage confiance aux services de sécurité et se référaient à eux en tant que source d'information.

2. La couverture médiatique évite-t-elle certains sujets ?

Certes, il y a des sujets qui n'ont pas été abordés comme celui de la corruption de certains responsables de sécurité ou la violation des droits de l'Homme sous le régime de Ben Ali.

3. Y a-t-il des sujets censurés ?

Nous n'avons pas reçu de plaintes relatives à la censure.

4. La couverture médiatique essaye-t-elle d'effrayer les Tunisiens ?

Les médias ou les journalistes n'ont pas vocation de faire peur aux gens, mais s'ils reçoivent une information ils doivent la diffuser. En 2011 et 2012, il y a eu un chaos dans la sécurité et les médias et dans ces deux cas, il y a eu des dérapages dans la diffusion des informations.

5. La couverture médiatique met-elle, selon vous, la sécurité du pays en danger ?

Non, au contraire. C'est plutôt le black-out médiatique qui expose le pays au danger. Par exemple, quand les médias ont parlé de la sécurité parallèle ou des émirats salafistes ou de l'infiltration d'éléments terroristes dans les services de la sécurité, ce sont des enjeux majeurs. Ces sont des sujets importants et s'ils n'avaient pas été abordés par les médias, probablement le pays aurait été en grand danger.

6. Selon vous, les médias sont-ils impartiaux dans le traitement des événements liés à la sécurité ?

Il existe de nombreux médias en Tunisie, la neutralité et l'objectivité est une question relative. Chaque média avait montré un certain pourcentage de neutralité. Par exemple, on peut dire que la chaîne de télévision nationale était meilleure que les autres médias en fait d'impartialité et d'objectivité dans le traitement des questions liées à la sécurité.

7. Les médias sont-ils impartiaux dans l'invitation des participants et des experts traitant des sujets liés à la sécurité ?

Je crois que, en ce qui concerne les médias privés, l'équilibre est plus important que la neutralité. Par contre, pour les médias publics l'impartialité est la règle et on ne badine pas là-dessus. En général, je pense que c'est satisfaisant vu que les parties pour et contre sont en présence.

Thème 2 :

Question d'extrémisme et terrorisme

1. Selon vous, comment les questions de l'extrémisme et du terrorisme sont-elles traitées par vos médias ?

Il n'y a pas à proprement parler de professionnalisme d'où les dérapages par divers médias.

2. Les médias doivent-ils fusionner l'extrémisme et le terrorisme ou bien les traiter séparément ?

Il y a des lois qui interdisent aux médias de diffuser des messages de violence et en rapport avec l'extrémisme sous toutes ses formes. Les codes d'éthique appellent, aussi, les journalistes à respecter ces principes.

3. Quelles images de l'extrémisme sont-elles projetées par les médias ?

Dans la première étape, il y avait un traitement non professionnel avec le terrorisme, mais dans la deuxième étape le traitement était meilleur et cela grâce à l'expérience acquise.

4. Le traitement médiatique est-il impartial avec certains sujets ?

Je dis que dans les affaires liées au terrorisme nous ne sommes pas neutres.

5. Les médias doivent-ils faire abstraction des questions éthiques et déontologiques dans le traitement des questions relatives au terrorisme et à la sécurité en général ?

Je pense que nos journalistes sont conscients de la nécessité de respecter l'éthique journalistique et les conventions internationales qui doivent être la référence du journaliste dans le traitement des questions de terrorisme. Pas d'exception dans le traitement des affaires de terrorisme.

Thème 3 :

Questions de conflits

1. Les médias doivent-ils faire abstraction des conflits au nom de l'unité nationale ?

Non, je pense que ce n'est pas le rôle des médias, mais les conflits sont de deux types : conflits légers et conflits violents. Le journaliste doit faire la part des choses mais il ne peut pas éviter de s'impliquer dans un conflit donné au nom de l'unité nationale. Il doit par contre être vigilant pour ne pas être manipulé par les responsables de la sécurité ou les terroristes.

2. Quel discours doit-il être tenu par les médias durant les crises ?

Durant les conflits, les médias doivent montrer un certain équilibre et être professionnels et ne doivent pas se laisser manipuler par certaines parties au profit des autres.

3. Quelles sont les limites de la liberté d'expression durant les conflits ?

Il ne devrait pas y avoir de limites imposées à la liberté d'expression mais les services de sécurité et les militaires imposent quand même des restrictions durant les conflits. C'est dangereux pour la liberté de la presse.

INTERVIEW DE HICHAM SNOUSSI

Fonction : Membre de la haute instance indépendante de l'audiovisuel
Date de l'interview : 9 septembre 2014

Thème 1 : Questions de sécurité

1. Selon vous, comment les questions de sécurité sont-elles traitées par vos médias ?

Il ne fait aucun doute que le traitement de la question de la sécurité dans les médias est devenue sensible pour plusieurs raisons: la première considération est que la sécurité est la priorité des priorités pour les Tunisiens. Deuxièmement, c'est la première fois depuis l'émergence de l'Etat tunisien que les services de sécurité s'intéressent aux affaires publiques dans le sens où ils s'organisent dans les structures syndicales et interviennent dans la politique. Lors des funérailles de l'un de leurs martyrs dans une caserne militaire de la capitale, ils ont osé scander le slogan « Dégage », en signe de protestation, en présence des trois présidents. Cela signifie que les services de sécurité ne sont pas uniquement garants de la sécurité, mais aussi qu'ils ont leur mot à dire dans les politiques générales. Bien sûr, cette nouvelle réalité sera répercutée dans les médias et l'on s'interrogera sur le droit des services de sécurité de s'ingérer dans les affaires publiques et l'élaboration des politiques. Malheureusement, l'absence de bonnes pratiques journalistiques et le souci de l'audimat n'ont pas permis de bien poser ces questions. Dans certains cas, l'exploitation de la question de la sécurité a servi à augmenter l'audience. A l'inverse, les discussions avec les responsables de sécurité et les politiciens ont permis d'approfondir la compréhension et donner plus de transparence dans le traitement de ces sujets.

2. Y a-t-il des sujets censurés ?

En ce qui nous concerne, on ne peut pas parler de censure. Nous n'avons pas à exprimer d'opinion sur les questions de sécurité pour ne pas risquer de revenir à la censure d'avant la révolution. A la HAICA, nous nous limitons à indiquer les principes généraux des bonnes pratiques journalistiques. C'est pourquoi nous avons formé et invité des experts pour discuter de la couverture des questions de sécurité.

3. La couverture médiatique essaye-t-elle de faire peur aux Tunisiens ?

En quelque sorte oui quand la mauvaise performance des services de sécurité était en cause et pour alerter l'opinion publique. Certains dérapages ont mis en danger la vie des soldats. Certes, les médias se sont trompés quand ils ont offert aux terroristes des tribunes pour s'exprimer.

4. La couverture médiatique met-elle le pays en danger ?

Je ne pense pas que les médias veuillent intentionnellement mettre le pays en danger. Il existe bien des limites à la liberté d'expression selon l'article 19 et je ne pense pas qu'il y ait eu de dépassement. L'absence de volonté politique et les politiques sécuritaires sont responsables de ce qui se passe aujourd'hui.

4. Selon vous, les médias sont-ils impartiaux dans le traitement des événements liés à la sécurité ?

Les médias ne sont pas neutres et ne sont pas tenus de l'être. Pourquoi? Parce que les médias ont un ensemble de valeurs, il ne faut pas être neutre à l'égard de ces valeurs. Les médias devraient au contraire s'impliquer davantage vis-à-vis des couches sociales fragiles comme les femmes et les enfants. Par exemple, il y a des partis politiques qui ont obtenu un visa alors qu'ils appellent à la haine et à la destruction des institutions. Les médias devraient traiter ces questions et la façon de les traiter ne peut en aucun cas être neutre.

5. Les médias sont-ils impartiaux dans l'invitation des participants et des experts traitant des sujets liés à la sécurité ?

Les médias manquent d'objectivité et de transparence quand il s'agit d'inviter sur les plateaux télévisés. Nous avons vu des invités qui sont toujours présents et qui n'ajoutent rien. Il y a encore des relents du passé dans les critères d'invitation, notamment le favoritisme, la tendance à avantager certaines connaissances au détriment d'autres pour servir des intérêts inavoués.

Thème 2 :

Question d'extrémisme et terrorisme

6. Selon vous, comment les questions de l'extrémisme et du terrorisme sont-elles traitées par les médias ?

Il y a des journalistes qui ont choisi la façon la plus facile de travailler et les questions simples sans faire de recherches. Donc, c'est difficile de parler de performance dans ces conditions.

7. Les médias doivent-ils fusionner l'extrémisme et le terrorisme ou bien les traiter séparément ?

Il faut différencier les deux, il y a de l'extrémisme même dans l'art, dans les idées, mais cela ne conduit pas obligatoirement au terrorisme. Le terrorisme est connu, internationalement, comme une idéologie violente pour changer la structure de la société.

8. Le traitement médiatique est-il impartial avec certains sujets ?

Il n'y a pas de neutralité avec le terrorisme. Les médias ne transmettent pas un match de foot. Le terrorisme est une vision violente qui veut renverser le pouvoir. Donc, les journalistes ne peuvent pas être neutres. Ils doivent s'insurger contre la violence et l'assassinat des personnes.

9. Les médias doivent-ils faire exception des questions éthiques et déontologiques dans le traitement des questions du terrorisme et de l'extrémisme ?

L'éthique journalistique et la lutte contre le terrorisme ne sont pas antinomiques.

Thème 3 :

Questions de conflits

10. Les médias doivent-ils faire abstraction des conflits au nom de l'unité nationale ?

Non, les médias ne peuvent pas être neutres et prendre leurs distances vis-à-vis des conflits au nom de l'unité nationale.

11. Quel discours doit-il être tenu par les médias durant les crises ?

Les médias doivent aborder tous les sujets d'une façon profonde et ne pas tomber dans la manipulation.

12. Quelles sont les limites de la liberté d'expression durant les conflits ?

Je pense que les limites sont inscrites dans l'Article 19 et les médias doivent traiter les conflits avec précaution et jouer un rôle positif dans leur résolution en invitant les parties à en débattre pour aider à les résoudre.

INTERVIEW DE MAHMOUD DHAWADI

Fonction : Secrétaire général au Centre de Tunis pour la liberté de la Presse
Date de l'interview : vendredi 19 septembre 2014

Thème 1 :

La question de la sécurité

1. Selon vous, comment les questions de sécurité sont-elles traitées par votre média ?

Elles sont traitées mais pas d'une façon convenable

2. La couverture médiatique doit-elle éviter certains sujets ?

Parfois oui, surtout lorsqu'il s'agit de sujets interdits au grand public comme les procès. Mais les médias les traitent quand même.

3. Ya-t-il des sujets censurés ?

Oui au nom de l'intérêt suprême de l'État.

4. La couverture médiatique essaye-t-elle d'impressionner les Tunisiens ?

Non, mais elle tend à vouloir tout montrer. Elle balance entre la manipulation politique et l'autocensure.

5. Peut-on dire en définitive qu'une certaine couverture médiatique met la sécurité du pays en danger ?

Parfois oui, dans certains cas.

6. Selon vous, les médias sont-ils impartiaux dans le traitement des événements concernant la sécurité ?

Non, ils sont loin d'être impartiaux.

7. Les médias sont-ils impartiaux dans l'invitation des participants et des experts traitant des sujets qui ont un rapport avec la sécurité ?

Oui, mais il y a peu d'experts dans le domaine.

Thème 2 :

Extrémisme et terrorisme

8. A votre avis, comment les questions de l'extrémisme et du terrorisme sont-elles traitées par votre média ?

Elles sont traitées sous la forme de « *diarrhée d'informations* »

9. Les médias doivent-ils fusionner l'extrémisme et le terrorisme ou bien les traiter séparément ?

Les deux thèmes sont différents mais l'un est le précurseur de l'autre. Nous ne pouvons les traiter séparément mais nous devons avoir plus de précision conceptuelle.

10. Quelles images de l'extrémisme les médias montrent-ils ?

Les soldats égorgés.

Le traitement médiatique est-il impartial avec les sujets ?

Non, car parfois certains médias projettent l'image de l'extrémisme pour construire une vision islamophobe.

11. Les médias doivent-ils faire fi des questions éthiques et déontologiques dans le traitement des questions du terrorisme et de l'extrémisme ?

Non pas du tout. La déontologie et la problématique sécuritaire ne sont pas antinomiques. Il y a également une éthique à observer dans le traitement des infos sécuritaires (terrorisme et extrémisme)

Thème 3 :

La question des conflits :

12. Les médias doivent-ils faire abstraction des conflits au nom de l'unité nationale ?

Non, mais il faut nuancer.

13. Quel discours doit-il être tenu par les médias durant les crises ?

Un discours de paix et de tolérance, avec une approche médiatique de gestion des conflits

14. Quelles sont les limites de la liberté d'expression durant les conflits ?

Pas de limites réelles tant qu'il n'y a pas de discours de haine, d'appel à s'entretuer et autres discours.

ÉQUIPE DE RÉDACTION :



Auteur de l'étude

Dr. Sahbi Ben Nablia

Expert international en communication, médias et journalisme. Il a travaillé dans les pays en transition démocratique (Irak, Tunisie et Lybie) en communication, diagnostic des paysages médiatiques, en analyse des lois et législations existantes et en implantation de la culture de l'éthique journalistique (autorégulation) au sein des entreprises. Expérience en formation en communication politique, organisationnelle, culturelle et internationale : de la prise de parole en public à la gestion de la communication en temps de crise. Expert en diversité et question de l'égalité entre hommes et femmes, des droits de l'homme, les droits des personnes handicapées et les droits des minorités ethniques.



Jamel Eddine Bouriga

Chercheur responsable de l'analyse de la couverture des événements de sécurité et terrorisme dans la presse écrite tunisienne.

- Expert- Formateur auprès du CAPJC (Centre Africain de Perfectionnement des Journalistes et Communicateurs), de CFI, de l'organisation « Friedrich Newman for Freedom » et du centre arabe de formation des journalistes.
- Ancien Rédacteur en chef du quotidien *Assabah*, des hebdomadaires *Assabah Hebdo*, *Essada*, *Sabah Elkhir*, et *Eddalil* et du magazine *L'Argus de Tunisie*.

LES CHERCHEURS ASSISTANT

Kaouther Argoubi; Naouel El Kefi; Khadija Bargaoui

PARTENAIRES LOCAUX

Syndicat national des journalistes tunisiens

Le syndicat national des journalistes tunisiens est créé en 2008 et regroupe tous les journalistes des médias tunisiens.

Centre tunisien des Études de la sécurité globale

Le Centre tunisien des Études de la Sécurité globale travaille à l'élaboration d'études stratégiques qui touchent les affaires d'ordre sécuritaire en Tunisie.

Media Development Centre

C'est une association non-gouvernementale créée en 2014 et qui travaille au développement et à la promotion du secteur des médias en Tunisie.

PARTENAIRE PRINCIPAL

Media Diversity Institute

The **Media Diversity Institute (MDI)** – (Institut pour la diversité et les médias) est une organisation internationale entièrement consacrée au travail avec les médias, afin d'améliorer le reportage sur les questions qui puissent causer des disputes et des conflits au niveau local, national, régional ou international.

Au cours des 15 dernières années, le MDI a exercé ses fonctions en Europe, en ex-Union soviétique, en Afrique subsaharienne, au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, aux Caraïbes, en Chine et en Asie du Sud.

MDI favorise le journalisme responsable en tant que le moyen d'améliorer les relations intercommunautaires, d'augmenter la tolérance et d'encourager le dialogue parmi des individus et des groupes, sans égard pour leur appartenance politique, sociale ou culturelle.

Pour plus amples informations, veuillez contacter info@media-diversity.org

